

Annexe 1

Méthodologie

Avis au lecteur

Il est fortement recommandé de lire la méthodologie afin de comprendre l'organisation et le processus de réalisation du Bilan. Les choix méthodologiques y sont expliqués.

Aspect de la continuité – Annexe 2

La documentation préalable à l'élaboration du cadre de réalisation du Bilan 2008-2013 a couvert l'ensemble des critères et des indicateurs d'aménagement durable de la forêt soit ceux du Conseil canadien des ministres des forêts¹ et du Processus de Montréal². Les critères du Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008³ sont couverts presque en totalité. Le critère 8 portant sur la pollution atmosphérique n'est pas traité. Les Premières Nations ne font pas l'objet de section particulière mais sont abordées au travers des autres enjeux lorsque approprié dans le présent Bilan. Le Cadre de gestion 2008-2013 du régime forestier a également été utilisé, notamment, pour évaluer les résultats obtenus en matière d'aménagement durable des forêts.

Création d'un comité consultatif externe

Un comité consultatif, composé de sept personnes reconnues dans le milieu forestier pour leur expertise et leur intégrité a encadré la réalisation du Bilan. Ces personnes ont été choisies pour la diversité de points de vue et de l'apport constructif qu'ils pouvaient apporter dans ce cadre. Le comité consultatif et les membres de l'équipe de réalisation du Bilan se sont réunis le 16 avril et le 20 novembre 2014 ainsi que le 11 juin 2015.

Membres du comité consultatif

Diane Bouchard, biologiste

Francine Dorion, ing.f.

Nancy Gélinas, ing.f., Ph.D.

Vincent Gerardin, Ph.D.

Jean Huot, biologiste, Ph.D.

Jean-Martin Lussier, ing.f., Ph.D.

Steve Morel, ing.f., M.Sc.

¹ Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) (2005).

² Processus de Montréal (2009).

³ Bureau du forestier en chef (2010).

Annexe 1 (suite)

Gestion de la qualité

Un processus, débuté en 2008, avait conduit le Bureau du forestier en chef à procéder à un enregistrement du calcul des possibilités forestières selon la Norme ISO 9001, le 7 juin 2011. Un audit de réenregistrement a eu lieu le 10 mai 2014 et a permis d'élargir la portée du système de gestion de la qualité à l'ensemble des mandats du Forestier en chef. Ainsi, les Avis émis par le Bureau, les projets de développement et le Bilan 2008-2013 ont été intégrés à ce système⁴.



Pour la réalisation du Bilan 2008-2013, le développement d'outils de contrôle de la qualité tels que des processus, des registres, des méthodes pour la documentation, la rédaction et la validation croisée des informations et la rétroaction technique, des fiches et des formulaires a été nécessaire afin de s'inscrire dans le système de gestion de la qualité (SGQ).

Cadre de réalisation

Le cadre de réalisation de l'État de la forêt publique du Québec et de son aménagement durable – Bilan 2008-2013 a été construit selon quatre axes, eux-mêmes segmentés en enjeux.

⁴ Extrait du Rapport d'activités 2013-2014 du Bureau du forestier en chef.

Annexe 1 (suite)

Dans un premier temps, le Forestier en chef a réfléchi sur les questions à propos desquelles la population ou certaines organisations voudraient obtenir des réponses basées sur des faits documentés. Des questions ont alors été organisées autour des enjeux. Pour répondre à ces questions, un ou plusieurs indicateurs ont été construits.

Les critères à la base de l'élaboration du cadre de réalisation pour définir la portée du Bilan étaient les suivants :

- Ils devaient d'abord être du domaine d'affaires du Bureau du forestier en chef (possibilités forestières, contraintes territoriales, stratégies), y être reliés (aménagement forestier, sylviculture, rentabilité des investissements) ou d'intérêt dans une perspective d'ADF.
- Les critères pouvaient aussi porter sur des travaux non publiés tels que des analyses réalisées lors de la Revue externe de 2013, en lien avec le Manuel de détermination des possibilités forestières⁵ et offrir une continuité avec le Bilan 2000-2008.
- Ils pouvaient aussi être en lien avec de nouveaux enjeux forestiers apparus pendant la période 2008-2013 tels que le caribou forestier ou la conservation de vieilles forêts.

Structure du cadre initial de réalisation

Axes	Enjeux
1. Vocation du territoire	1.1 Changements dans le territoire 1.2 Affectation de protection 1.3 Affectation de production de matière ligneuse 1.4 Autres affectations
2. Santé du milieu forestier	2.1 Perturbations naturelles – Feux 2.2 Perturbations naturelles – TBE 2.3 Autres perturbations naturelles 2.4 Perturbations humaines 2.5 Volume de bois sur pied 2.6 Structure de la forêt 2.7 Composition forestière 2.8 Conservation des sols et de l'eau 2.9 Espèces en situation précaire ou sensibles à l'aménagement forestier 2.10 Enjeux émergents (changements climatiques, diversité génétique, carbone forestier et espèces exotiques envahissantes)
3. Mise en valeur du milieu forestier	3.1 Possibilités forestières et récolte durable 3.2 Aménagement forestier 3.3 État de la forêt feuillue 3.4 Contribution des produits forestiers ligneux 3.5 Contribution des produits forestiers non ligneux, de la biomasse forestière et des bioproduits 3.6 Contribution des activités fauniques et récréatives 3.7 Répartition des avantages économiques 3.8 Emplois directs et indirects 3.9 Certification forestière
4. Société, Premières Nations et Gouvernance	4.1 Participation 4.2 Information, sensibilisation et éducation du public 4.3 Gestion forestière

La structure finale du cadre de réalisation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante.

⁵ Bureau du forestier en chef (2013) <http://forestierenchef.gouv.qc.ca/documents/calcul-des-possibilites-forestieres/2013-2018/manuel-de-determination-des-possibilites-forestieres/> (consulté le 28 octobre 2015).

Annexe 1 (suite)

La partie portant principalement sur l'état de la forêt est couverte par les trois premiers axes. Pour ces derniers, le cadre initial comportait 23 enjeux et 86 questions, pour un total de 166 indicateurs qui ont été classés par l'équipe selon une priorité (Priorité 1 = Essentiel, Priorité 2 = Complémentaire et Priorité 3 = Accessoire). À la suite de la première rencontre avec le comité consultatif, le cadre de réalisation a été révisé. Il comportait alors 173 indicateurs, dont 49 de priorité 1 et 44 de priorité 2. Au final, le Bilan présente 89 questions et 275 indicateurs.

Éléments descriptifs du cadre de réalisation

Étape	Axes / Critères	Enjeux	Questions	Indicateurs			Total
				Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	
Initiale	1	4	8	5	5	4	14
	2	10	41	13	13	53	79
	3	9	37	15	18	40	73
	Total	23	86	33	36	97	166
Révision	1	4	8	6	5	3	14
	2	10	40	20	16	44	80
	3	9	39	23	23	33	79
	Total	23	87	49	44	80	173
Finale	1	5	15				58
	2	7	30				86
	3	1	6				11
	4	2	4				9
	5	7	25				77
	6	3	5				15
	7	1	4				19
Total	26	89				275	

Orientations

L'équipe de réalisation du Bilan a adopté quelques orientations (choix méthodologiques) pour la réalisation de ses travaux.

1. Les analyses ont été autant que possible réalisées sur la base des unités d'aménagement actuelles dans le but de pouvoir faire état de portraits régionaux. Toutefois, la mesure de certains indicateurs, notamment ceux en matière d'économie, est disponible seulement à l'échelle provinciale.
2. L'utilisation des données des quatre inventaires de la Direction des inventaires forestiers du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la base des travaux afin de relier le passé avec l'état actuel de la forêt.
3. L'utilisation des données générées par la Direction du calcul et des analyses du Bureau du forestier en chef est également à la base des travaux afin de décrire l'état actuel, mais aussi relier les données des inventaires forestiers décrivant le passé avec les projections futures.
4. La documentation de l'état de la forêt pour la période 2008-2013 se situe dans une perspective temporelle. Elle s'insère comme une période située entre le début de la connaissance forestière contemporaine dans les années 1970 et un horizon futur ayant une prévisibilité raisonnable, toutes choses étant égales par ailleurs.

Annexe 1 (suite)

Défis

L'équipe de réalisation du Bilan a également rencontré certaines difficultés, quelques-unes étant prévisibles et d'autres non.

1. Les nombreux changements dans les délimitations territoriales ont affecté les travaux et posent problème quant à la concordance parfaite. En effet, pendant la période 2000-2008, la forêt publique était gérée sur la base de 121 aires communes. Pour la période 2008-2013, il y avait 74 unités d'aménagement forestier. Le découpage territorial utilisé comme base pour le Bilan est celle en vigueur pour la période 2013-2018, soit 71 unités d'aménagement. L'utilisation de SIFORT a permis d'établir une concordance de territoire dans le temps. Pour ce qui est des bases de données, les correspondances ont été établies pour relier les données des aires communes à celles des unités d'aménagement actuelles.
2. Lors de la dernière modification des possibilités forestières, en septembre 2014, le Forestier en chef a produit ses résultats en volume marchand brut. Les données antérieures étaient établies sur la base du volume marchand net. Une transformation des données antérieures a alors dû être apportée pour établir une concordance. Ceci explique des différences rencontrées avec les données provenant d'autres sources.
3. L'obtention des données pour mesurer quelques indicateurs a posé certaines difficultés. Puisque nécessairement de diverses provenances, il y a eu, à l'occasion, des impossibilités de mesurer directement certains aspects, soit que les données étaient tout simplement manquantes lors de situations où les suivis n'avaient pas été faits, des non concordances entre les sources de données, etc.
4. Les bouleversements dans la structure et la composition du Bureau du Forestier en chef au début de l'année 2015 ont causé de nombreux changements dans l'Équipe Bilan (7 responsables d'enjeux ont quitté), les dossiers passant d'une personne à l'autre pour se concentrer, dans les dernières semaines, sur très peu de personnes pour la finalisation. Le travail a toutefois été réalisé avec la même rigueur.

Étapes de production

Documentation

Pour documenter les indicateurs, une fiche a été élaborée pour chacun des enjeux. Celle-ci comprend les éléments essentiels de la méthodologie et les détails pertinents pour les fins d'une validation interne du traitement de données et de l'analyse des résultats.

Rédaction

Une modèle type pour la rédaction des fiches a été élaboré et contient les sections suivantes : questions, mise en contexte (historique), analyse de la situation, constats pour la période 2008-2013, disponibilité de l'information, actions gouvernementales en matière d'ADF, perspectives d'avenir, recommandations et références. Ce document a circulé lors de la rétroaction technique à l'interne du Bureau, auprès du comité consultatif et, par la suite, auprès des relecteurs.

Rétroaction

Suite à la relecture par le comité consultatif et à l'intégration des commentaires, une nouvelle version a été acheminée à des relecteurs externes de diverses provenances, dont principalement le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour obtenir une rétroaction technique sur le contenu.

Gestion de la qualité

Afin de contrôler la qualité des fiches de documentation, de rédaction et sur l'intégration des commentaires reçus par le comité consultatif et les relecteurs externes, trois formulaires ont été produits pour chacun des enjeux afin d'établir les liens avec le système de gestion de la qualité. Ce dernier est audité régulièrement à l'interne et une fois par an par un auditeur externe pour les fins de maintien du certificat ISO 9001.

Annexe 1 (suite)

Révision

La révision s'est déroulée en deux étapes. La première a débuté le 21 septembre par le dépôt de l'ensemble du document aux sous-ministres associés et aux gestionnaires qui ont eu l'occasion de le commenter. Ces commentaires ont été analysés et intégrés pour la production de la version finale. Enfin, le document a été transmis au ministre pour le dépôt à l'Assemblée nationale.

Standardisation d'éléments de rédaction et d'illustration

Afin d'établir une cohérence de lecture et de compréhension entre les enjeux, des choix ont été faits pour la rédaction et pour la présentation des tableaux et des figures. Ces choix permettent aussi d'alléger la représentation graphique.

Lorsque jugé nécessaire, des définitions, des précisions, des références ou d'autres éléments non essentiels à la compréhension ont été placés en note de bas de page. Certains éléments communs à plusieurs enjeux sont détaillés ci-dessous.

Unités de mesure

Dans le but d'alléger le texte et les illustrations, les abréviations suivantes ont été utilisées : K pour milliers, M pour millions et G pour milliards.

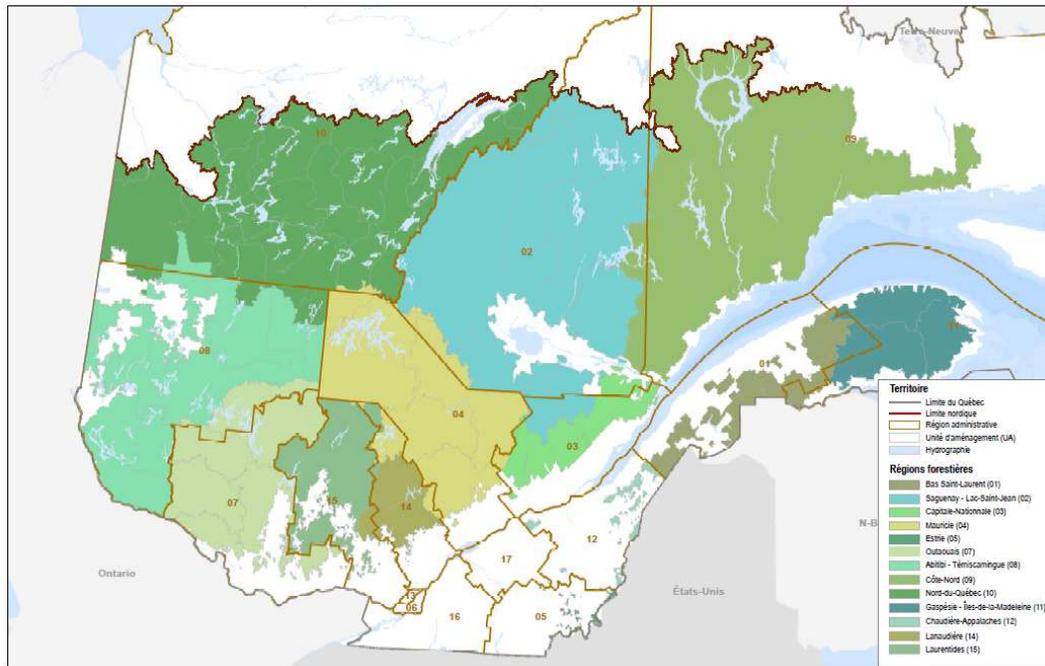
Noms et numéros des régions

Généralement, dans les tableaux et les figures, les régions sont indiquées en conformité avec le tableau ci-dessous. Dans le texte, lorsqu'il est question d'une région en particulier, la mention de son numéro est indiquée entre parenthèses. À noter que, la plupart du temps, il est question des régions telles que considérées par la gestion du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, autrement, la mention administrative est indiquée pour référer aux régions du gouvernement, particulièrement dans les enjeux 4, 13, 17, 18 et 19.

Identification des régions

Numéros	Noms
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean
03	Capitale Nationale
04	Mauricie
05	Etrie
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie
12	Chaudière-Appalaches
14	Lanaudière
15	Laurentides
Total	Toutes les régions

Annexe 1 (suite)



Régions considérées

Périodes de référence

La référence aux périodes pour lesquelles des données sont produites est importante dans le but de standardiser l'information véhiculée. Ainsi, en ce qui concerne les données des portraits territoriaux, les références suivantes sont utilisées pour illustrer l'information.

Inventaires forestiers

Période de référence	Inventaires
1970-1979	1 ^{er}
1980-1989	2 ^e
1990-2002	3 ^e
1996-2011 ⁶	3 ^e ou 4 ^e
2008 ⁷	3 ^e ou 4 ^e

⁶ La carte relative au 4^e inventaire (1996-2011) de la Direction des inventaires forestiers devrait être complétée en 2018, mais couvre déjà 73 % de la forêt publique. Étant une source d'information de grand intérêt pour visualiser les changements dans la composition de la forêt, cette couche a donc été utilisée lorsque disponible. À défaut, la carte du 3^e inventaire (1990-2002) vient combler le 27 % manquant.

⁷ Afin de relier les informations cartographiques les plus récentes avec celles des inventaires forestiers, la carte de l'inventaire le plus récent disponible au 31 mars 2008 a été utilisée. Celle-ci a été mise à jour pour les perturbations au 31 mars 2008 et a servi pour la détermination des possibilités forestières 2015-2018. Cette carte a servi pour les analyses portant sur les modes de gestion et les affectations territoriales (Enjeux 1, 4, 8, 9 et 13) ainsi que celles portant sur le volume de bois (Enjeux 10 et 21).

Annexe 1 (suite)

Calculs des possibilités forestières

Périodes	Description
2000-2008	Données historiques les plus lointaines consolidées sur la base des unités d'aménagement de référence pour la période 2015-2018.
2008-2013	Première détermination des possibilités forestières par le Forestier en chef, sur la base des travaux réalisés par le Ministère entre 2002 et 2005, lesquels ont été reçus en 2006.
2013-2015	Mise à jour des possibilités forestières en 2011 afin de permettre au Ministère de procéder aux attributions de matière ligneuse pour les années 2013-2015. À ce titre, comme les superficies n'avaient pas été actualisées, cette référence est peu utilisée.
2015-2018	Nouvelle détermination en 2014 pour la période, sur la base du calcul des possibilités forestières réalisé par le Bureau du forestier en chef.

Terminologie

Dans la mesure du possible, la terminologie a été standardisée pour une meilleure compréhension de la part du lecteur.

Types de couvert forestier⁸

Couvert forestier	Description
Résineux	Peuplement de 2 mètres et plus de hauteur dont les essences résineuses occupent plus de 75 % de la surface terrière du peuplement.
Mixte	Peuplement de 2 mètres et plus de hauteur dont les essences résineuses occupent entre 25 et 75 % de la surface terrière du peuplement, les essences feuillues formant l'autre partie du couvert.
Feuillu	Peuplement de 2 mètres et plus de hauteur dont les essences feuillues occupent plus de 75 % de la surface terrière du peuplement.
En voie de régénération	Superficie de terrain forestier productif affectée par une perturbation naturelle ou par une activité d'aménagement d'origine et dont le couvert est indéterminé; lorsqu'elle est présente, la régénération a une hauteur inférieure à 2 mètres.

Pour les types forestiers, les appellations suivantes sont utilisées pour traduire les données issues de SIFORT⁹.

⁸ MRNF (2009).

⁹ <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-cartes-sifort.jsp> (consulté le 7 octobre 2015).

Annexe 1 (suite)

Composition forestière

Hauteur	Couvert	Code	Type forestier
7 mètres et plus	Résineux	SAB	Sapinières
		PIG	Pinèdes grises
		EPN	Pessières
		RES	Autres résineux
	Mixtes	MFI	Mixtes à feuillus intolérants
		MFT	Mixtes à feuillus tolérants
	Feuillus	FI	Feuillus intolérants
		ERS	Érablières
		FT	Feuillus tolérants
Moins de 7 mètres	Régénération	REGR	Régénération résineuse
		REGM	Régénération mixte
		REGF	Régénération feuillue
		REG	Régénération (2 à 7 mètres)
		EVR	En voie de régénération (entre 0 et 2 mètres)
Autres		ND	Inconnu
		TERC	Eau, terrains improductifs et terrains à vocation non forestière

Stades de développement¹⁰

Stade de développement	Définition
En voie de régénération	Superficie de terrain forestier productif affectée par une perturbation naturelle ou par une activité d'aménagement d'origine et dont le couvert est indéterminé; lorsque présente, la régénération a une hauteur inférieure à 2 mètres)
Régénéré	Peuplements provenant d'une perturbation naturelle ou d'une activité d'aménagement d'origine et dont la hauteur de la régénération se situe entre 2 et 7 mètres)
Jeune	Peuplements de 7 mètres et plus de hauteur dont l'accroissement annuel moyen en volume est en croissance
Mûr et suranné	Peuplements de 7 mètres et plus de hauteur dont l'accroissement annuel moyen en volume est en décroissance et dont l'accroissement annuel périodique en volume est en décroissance ou négatif

Pour les fins de l'analyse, il arrive que les stades En voie de régénération et Régénéré soient regroupés pour former le stade appelé En régénération ou Moins de 7 mètres. Pour ce dernier, il n'y a pas d'évaluation du volume sur pied car les strates ayant moins de 7 mètres ne sont généralement pas échantillonnées.

¹⁰ MRNF (2009).

Annexe 1 (suite)

Territoire analysé

Le territoire analysé correspond au territoire public sous aménagement (PUBA), appelé aussi forêt du domaine de l'État ou forêt publique. Cette dernière est subdivisée en unités d'aménagement (UA) qui représentent les entités territoriales pour la gestion des ressources forestières. C'est sur la base de ce découpage que sont définies les stratégies d'aménagement forestier, soit la nature et la quantité de travaux sylvicoles à réaliser, en vue d'y déterminer la possibilité forestière annuelle de coupe à rendement soutenu »¹¹.

Superficies répertoriées dans le Bilan 2008-2013

Page	Élément	Superficie (km ²)	Superficie (ha)	Sources
6	Territoire québécois (continental)	1 514 100		
8	Territoire du domaine de l'État	1 372 021		Portrait statistique 2015
8	Terres privées	116 398		
8	Territoire fédéral	9 334		
12	Superficie de la zone d'inventaire intensif	591 549		Portrait statistique 2015
12	Superficie de la zone d'inventaire extensif	638 882		
12	Superficie de la zone non inventorié	267 322		
31	Superficie de référence aires protégées en 2008	1 667 441		MDDELCC
31	Superficie de référence aires protégées en 2015	1 667 712		
6	Les forêts du Québec	761 100		Portrait statistique 2015
9	Superficie forestière productive - forêt privée	66 620		Portrait statistique 2015
9	Forêt publique aménagée en 2015 - TFR	30 471		
44	Triangle des structures des UA (superficie forestière)		35 945 050	CPF 2015-2018
9	Forêt publique aménagée en 2015 - UA	451 228		CPF 2015-2018
15	Unités d'aménagement		45 100 000	
73	Superficie totale forêt publique		45 124 725	
129	Superficie du territoire forestier public (totale)		45 122 780	
129	Superficie du territoire forestier public (destinée à l'aménagement)		27 092 380	
129	Superficie du territoire forestier public (hors UA)		2 131 060	
129	Superficie du territoire forestier public (exclue de l'aménagement)		5 731 150	
129	Superficie du territoire forestier public improductive		10 168 190	
94	SOPFEU: zone de protection intensive (suit la limite nordique)		51 900 000	Portrait statistique 2015
133	Superficie destinée à l'aménagement, 1970-1979		31 298 700	PUBA – CUBE 1.3 ¹²
133	Superficie destinée à l'aménagement, 1980-1989		30 563 400	
133	Superficie destinée à l'aménagement, 1990-2002		30 634 700	Tableau 12, DGSL
133	Superficie destinée à l'aménagement, 2000-2008		29 890 000	
133	Superficie destinée à l'aménagement, 2008-2013		26 520 100	Tableau 12, DCPF (nettes)
133	Superficie destinée à l'aménagement, 2015-2018		27 726 200	CPF 2015-2018
14	SIFORT - couverture 3 ^e		9 999 100	SIFORT
15	SIFORT - couverture 4 ^e		27 622 400	
58	SIFORT adapté - couverture combinée 3 ^e et 4 ^e		37 621 500	
137	SIFORT - superficie totale		37 600 000	
137	SIFORT - superficie totale moins les improductifs		31 400 000	

¹¹ <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-possibilites-aires.jsp> (consulté le 5 juin 2015).

¹² Superficie forestière productive accessible de la forêt publique aménagée (transformation des 74 UAF en 71 UA et élimination des territoires 095rf et 096rf).

Annexe 1 (suite)

Principales catégories de superficie

La superficie considérée dans le cadre du calcul des possibilités forestières est divisée en quatre catégories principales : improductive, exclue des unités d'aménagement, incluse dans les unités d'aménagement mais exclue du calcul des possibilités forestières et destinée à l'aménagement forestier.

- Une superficie improductive est considérée comme telle lorsque la forêt ne peut s'y établir (par exemple, une aulnaie ou un dénudé humide).
- La superficie hors d'une unité d'aménagement correspond principalement aux terres fédérales, privées, etc.
- Une superficie est exclue du calcul lorsque la forêt qui l'occupe contribue au suivi de certaines variables de suivis utilisées dans le calcul des possibilités forestières (par exemple, la proportion de vieilles forêts). Une aire protégée constitue un bon exemple, aucune récolte n'y est réalisée mais les caractéristiques de sa forêt contribuent au calcul de l'état de l'altération des vieilles forêts de l'unité d'aménagement (Enjeu 9).
- La superficie retenue au calcul représente la superficie résiduelle où l'aménagement forestier est permis (Enjeux 9, 10 et 21), la superficie est alors destinée à l'aménagement forestier.

Répartition provinciale de la superficie en 2008¹³

Territoire	Superficie (ha)	Proportion (%)	Exemples
Improductive	10 168 190	22	Eau, aulnaies, dénudés humides
Hors des unités d'aménagement	2 131 060	5	Terres fédérales, privées, etc.
Exclue de l'aménagement forestier	5 731 150	13	Aires protégées, pentes abruptes
Destinée à l'aménagement forestier	27 092 380	60	
Total de la forêt publique	45 122 780	100	

Source des données analysées

- SIFORT : Le Système d'Information FORestière par Tesselle est produit par la Direction de la protection des forêts. Il est une simplification de l'inventaire écoforestier du Québec méridional de la Direction des inventaires forestiers. Il est constitué d'une mosaïque de polygones rectangulaires couvrant une superficie moyenne de 14 hectares : les tesselles. L'information de chaque tesselle s'obtient par attribution de la donnée forestière en son centre, dont le groupement d'essences, la densité, la hauteur, la classe d'âge, l'origine et les perturbations. Pour tous les types de couvert : les pourcentages identifiés comprennent une certaine marge d'erreur liée à la méthode d'analyse.
- Bilan de la matière ligneuse : Cette base de données a été obtenue de la Direction de la coordination opérationnelle du Secteur des Opérations régionales. Elle contient les données annuelles, entre 1999-2000 et 2012-2013, par territoire en ce qui a trait aux possibilités forestières (bois d'œuvre et trituration), aux attributions, aux autorisations (distinction pour les autres permis), les volumes mesurés en bois d'œuvre et trituration, les glanures et le volume mesuré pour les autres permis par essence ou par groupe d'essences. Cette base de données a été abondamment utilisée dans plusieurs enjeux du Bilan. À noter que les données antérieures à 2008-2013 ont dû être reconverties pour tenir compte des modifications du découpage territorial depuis 1999-2000.
- Calcul des possibilités forestières 2008-2013 : Plusieurs données proviennent de compilations réalisées pour cette période, données recueillies par le Forestier en chef en 2006.

¹³ Source : Bureau du forestier en chef – Compilation interne.

Annexe 1 (suite)

- Calcul des possibilités forestières 2015-2018 : L'équipe de réalisation du Bilan a pu bénéficier des données provenant de la carte calcul pour la période 2015-2018, Ainsi, elle a servi à documenter le point de départ (2008) et la fin de la période (2013). Elle a aussi permis de pouvoir faire certaines prévisions sur un horizon prévisible afin d'obtenir des tendances, toutes choses étant égales par ailleurs.
- DICA : Données d'inventaire compilées et analysées. Ces données ont été prises dans le cadre de la préparation des secteurs d'interventions et accompagnent les prescriptions sylvicoles des plans annuels d'aménagement forestier.
- GIF et SÉPI : Le système Gestion des interventions forestières (GIF) vise la normalisation et la gestion des plans et des rapports annuels d'interventions forestières (PAIF et RAIF). Ce système propose des outils pour faciliter l'analyse et l'approbation des plans et des rapports, la délivrance des permis d'interventions et des autorisations et s'intègre à un deuxième système, Diffusion des données écoforestières (DDE), pour la consultation et la diffusion des données écoforestières. L'environnement géomatique centralisé et l'harmonisation des processus de travail permet aux bénéficiaires de prévalider et de transmettre officiellement les données selon les normes d'échange numérique des PAIF, RAIF et PGAF via un guichet électronique. Ces systèmes ont permis d'actualiser le Système d'émission de permis d'intervention (SÉPI) et d'intégrer plus facilement les données du RAIF dans le cycle de production de l'inventaire forestier.

Dans le cadre du Bilan 2008-2013, les données ont été extraites par les responsables du Système GIF à la demande du Bureau du forestier en chef. Les rapports prédéterminés au format PDF ne permettaient pas d'utiliser la donnée facilement.

Les données antérieures à 2005 (à partir de 1995) proviennent de SÉPI et celles après 2005 proviennent de GIF.

Références

- Bureau du forestier en chef (2010). Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008. Gouvernement du Québec, Roberval (Qc), 290 p. http://forestierenchef.gouv.qc.ca/images/stories/BAFD/accueil/bilan_2000-2008.pdf (consulté le 4 novembre 2015).
- Bureau du forestier en chef (2013). Manuel de détermination des possibilités forestières 2013-2018. Gouvernement du Québec, Roberval (Qc), 247 p. <http://forestierenchef.gouv.qc.ca/documents/calcul-des-possibilites-forestieres/2013-2018/manuel-de-determination-des-possibilites-forestieres/> (consulté le 4 novembre 2015).
- Bureau du forestier en chef (2014). Rapport d'activités 2013-2014. 44 p. http://forestierenchef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/BFEC_RapportAnnuel_2013-2014-F_web.pdf (consulté le 4 novembre 2015).
- Conseil canadien des ministres des forêts (2005). http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/rncan-nrcan/Fo4-8-2005-fra.pdf (consulté le 4 novembre 2015).
- MRNF (2009). Portrait de l'évolution de la forêt publique sous aménagement du Québec méridional des années 1970 aux années 2000. 135 p. <http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/evolution-foret-publique.pdf> (consulté le 4 novembre 2015).
- Processus de Montréal (2009). <http://www.montrealprocess.org/> (consulté le 4 novembre 2015).

Annexe 2

Continuité

Enjeux	Titres	BADF 2000-2008	CCMF 2005	Processus de Montréal 2009	Cadre de gestion 2008- 2013
Conservation de la diversité biologique					
1	Aires protégées	2		1.1b	1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.8
2	Structure de la forêt	1	1.1.1	1.1ac	1.1.5
3	Composition forestière	1			1.1.5
4	Espèces en situation précaire ou sensibles à l'aménagement forestier	3 et 4	1.2	1.2	1.2
5	Caribou forestier	3 et 4	1.2.1	1.2	1.2.1
Maintien et amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers					
6	Perturbations naturelles – Agents abiotiques	5	2.1	3b	1.1.4, 1.2.4, 2.1.1
7	Perturbations naturelles – Agents biotiques	5	2.1	3a, 1.2.4	2.1.1
8	Perturbations humaines	1 et 5	2.1 et 2.2	1.1c,	2.2
9	Superficie destinée à l'aménagement forestier	-	2.2	2a	
10	Volume de bois marchand sur pied	6	2.1	2b	
11	Production de bois			2c	5.1.1, 5.3.1
12	État de la forêt feuillue				
Conservation des sols et de l'eau					
13	Conservation des sols et de l'eau	9 et 10	3.1 et 3.2	4.1, 4.2, 4.3	3.1, 3.2
Maintien de l'apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques					
14	Changements climatiques	11			
15	Carbone forestier	11	4.1, 4.2	5abc	4.1, 4.2.
Maintien des avantages socioéconomiques multiples que la forêt procure à la société					
16	Contribution des produits forestiers ligneux	12	5.1	6.1, 6.2	5.1.3
17	Contribution des produits forestiers non ligneux, de la biomasse et des bioproduits	13	5.14, 5.1.5	2e, 6.1b, 6.1e, 6.1g, 6.2a	5.1.4, 5.3.2
18	Contribution des activités fauniques et récréatives	13		6.2a	5.1.4
19	Emplois directs et indirects	16	5.3.5	6.3	5.3.4
20	Répartition des avantages économiques	14	5.2	6	5.1.2, 5.2.1, 5.2.2
21	Possibilités forestières et récolte durable	15	5.3.1	2d	5.3.1
22	Certification forestière	17			5.3.3b
Prise en compte des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées					
23	Information et sensibilisation	18 et 19		6.2b, 6.5b	6.3
24	Consultation	18, 19 et 20	6.1.1	7.5b	6.1.1, 6.1.2
25	Gestion participative	20	6.4.1	7.5b	6.1.3, 6.2
Amélioration du cadre légal et institutionnel afin de permettre un aménagement durable de la forêt					
26	Gestion forestière	23		7.1a, 7.4a, 7.5c	7.1.1, 7.1.3, 7.1.4

Annexe 3

Collaboration

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation du Bilan 2008-2013 pour la production de données, la validation des analyses et la révision des textes. Cependant, le contenu du document engage uniquement la responsabilité du Bureau du forestier en chef.

Bureau du Forestier en chef

Émilie Allard
Simon Allard
David Baril
Bernard Bisson
Marie-Josée Blais
Jean-François Carle
Michel Caron
Sylvain Chouinard
Martin Côté
Sébastien Coulombe
Bruno Cournoyer
Caroline Couture
Yannick Dionne
Michel Douville
Gyna Gagnon
Ibrahima Gassama
Jean Girard
Lise Guay
Simon Guay
Lise Guérin
Toma Guillemette¹⁴
Simon Legris
Philippe Marcotte
Antoine Nappi¹⁴
François Ouellette
Daniel Pelletier
Étienne Perreault
Nathalie Perron¹⁴
Bruno Pichette
Daniel Pin
François Plante
Marc Plante¹⁴
Anouk Pohan¹⁴
Louis Prévost
Éric Pronovost
Maxime Renaud¹⁴
Héloïse Rheault¹⁴
Adrian Spatacean
Maurice Thibaudeau¹⁴
Dominique Tremblay¹⁴
Michel Villeneuve¹⁴

Gordon Weber

Comité consultatif

Diane Bouchard
Francine Dorion
Nancy Gélinas
Vincent Gerardin
Jean Huot
Jean-Martin Lussier
Steve Morel

Enseignement et recherche

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

Véronique Audet
Jean-François Bourdon
Robert Beauregard
Marie France Gevry
Hugues SansRegret

CEGEP Baie-Comeau

Bernard Jobin

Université de Moncton (Campus de Frédéricton)

Richard Barry

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Patrick Beauchesne
François Brassard
Claude Fortin
Jacques Perron

¹⁴ Maintenant à l'emploi d'un autre secteur du Ministère

Annexe 3 (suite)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Bureau de mise en marché des bois

Vincent Auclair
 Michel Boulianne
 François Labbé
 Mélissa Lainesse
 René Lemieux
 Étienne Morin
 Stéphane Saint-Pierre

Secteur Faune et Parcs

Frédéric Bujold
 Claude Dussault
 Sandra Heppel
 Sonia Légaré
 Nancy Lirette
 Sophie Massé
 Christine Risi
 Mélissa Vachon

Secteur Forêts

Doris Audet
 Pierre Belleau
 Carl Bergeron
 Louis Blais
 Moncef Bouaziz
 Julie Bouchard
 Pierre-Olivier Boucher
 Yan Boucher
 Étienne Boulay
 Michel Côté
 Nicolas-Pascal Côté
 Patrick Coté
 Pierre-Luc Couillard
 Gisèle Couture
 Guillaume Cyr
 André Denis
 André-Anne Déry
 Martin Déry
 Éric Domaine
 Maryse Dubé
 Jean-Gabriel Élie
 Hélène Falardeau
 Francis Forcier
 François Fortin
 Jérôme Garet
 Mathieu Garneau
 Jean Simon Gaudreault

Richard Gauvin
 Patrick Girard
 Jocelyn Gosselin
 Louise Gosselin
 François Guillemette
 Hugo Jacqmain
 Karelle Jayen
 Jean-Pierre Jetté
 Daniel Julien
 Héroïse Le Goff
 Jean Legris
 Thomas Moore
 Denise Moranville
 Louis Morneau
 Pierre Petitclerc
 Yves Philibert
 Barbara Pouliot
 Isabelle Reny
 Jérôme Rioux
 Simon Saint-Georges
 Jean-Pierre Saucier
 Alain Shreiber
 Lucie Tessier
 Pierre Therrien
 Marie-Andrée Vaillancourt
 Normand Villeneuve

Secteur Opérations régionales

Léon Beaulieu
 Johanne Béland
 Annie Belleau
 Sylvie Bernier
 Sylvie Carles
 Caroline Chabot
 Nancy Desjardins
 Renald Desrosiers
 Marie-Claire Dumont
 Johanne Gauthier
 Pascal Gauthier
 Daniel Jobidon
 Dany Lacasse
 Luc Lavallée
 Jean McNicoll
 Vincent Nadeau
 Alain Ricard
 Yves St-Hilaire
 Audrey Turcotte
 Charles Vigeant-Langlois

Annexe 3 (suite)

Service canadien des forêts

Centre de foresterie des Laurentides

Gaston Joncas
Solange Nadeau

Équipe Carbone / Changements climatiques

Céline Boisvenue
Paul Boudewyn
Mark Hafer
Stephen Kull
Werner Kurz
Michael Magnan
Eric Nielson
Graham Stinson

Autres

Association Santé Sécurité de l'industrie forestière du Québec (ASSIFQ) : Jacques Laroche

Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier (CSMOAF) : Christine Bouliane

Conférence régionale des élus de l'Outaouais : Pierre Labrecque

Consultants forestiers DGR inc. : Jean-François Côté et Gaétan Laberge

Fédération québécoise des coopératives forestières : Jocelyn Lessard et Simon St-Onge

ForUS Research : Chris Hennigar

MAPAQ : Pascal Lavaute et André Pettigrew

Nurun – Services conseils : Julie Laliberté

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) : Vincent Chamberland

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec : Gervais Laprise

Annexe 4

Acronymes cités

7M+	7 mètres et plus de hauteur
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ADF	Aménagement durable des forêts
AEC	Aire équivalente de coupe
AIPL	Aire d'intensification de la production ligneuse
APCHQ	Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec
APFC	Association des produits forestiers du Canada
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BC-HWPv1	British Columbia-Harvested Wood Products
BFEC	Bureau du forestier en chef
BMMB	Bureau de mise en marché des bois
BNQ	Bureau de normalisation du Québec
Btk	<i>Bacillus thuringiensis var. kurstaki</i> (Btk)
CAAF	Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
CCMF	Conseil canadien des ministres des forêts
CCQF	Conseil Cris-Québec sur la foresterie
CD	Coefficient de distribution
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
CEAF	Certification des entreprises en aménagement forestier
CECOBOIS	Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois
CEGFPQ	Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise
CEPAF	Centre d'expertise sur les produits agroforestiers
CERFO	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc.
CFET-BFEC	Carte : combiné forestier écologique et territorial - mis à jour par le Bureau du forestier en chef
CIFQ	Conseil de l'industrie forestière du Québec
CMO	Coupe mosaïque
CNIAF	Comité national sur l'intensification de l'aménagement forestier
CO₂	Dioxyde de carbone
COS	Compartiment d'organisation spatiale
CP	Coupe partielle
CPF	Calcul des possibilités forestières
CPPTM	Coupe avec protection des petites tiges marchandes
CPRS	Coupe avec protection de la régénération et des sols
CPRS-Bouquet	Coupe avec protection de la régénération et des sols – avec rétention d'arbres sur pied afin de maintenir des legs biologiques tels que des vieux arbres et du bois mort
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRRNT	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
CRSNG	Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
CSA	Canadian Standard Association (Agence canadienne de normalisation ACNOR)
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CtAF	Contrat d'aménagement forestier
CvAF	Convention d'aménagement forestier
DAEF	Direction de l'environnement et de l'aménagement forestiers
DCO	Direction de la coordination opérationnelle (Opérations régionales)
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DGPSPF	Direction générale de la production de semences et de plants forestiers

Annexe 4 (suite)

DGR	Direction générale régionale
DGSL	Direction générale des stocks ligneux
DICA	Données d'inventaire compilées et analysées
DIF	Direction des inventaires forestiers
DHS	Diamètre à hauteur de souche
DPF	Direction de la protection des forêts
DRF	Direction de la recherche forestière
EABF	Entente d'attribution de la biomasse forestière
ED	Entente de délégation
EEE	Espèce exotique envahissante
ENRCQ	Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec
EPC	Éclaircie précommerciale
EPOG	Entente de principe d'ordre général
ETC	Équivalent temps complet
EVAT	Entente de valorisation des activités traditionnelles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization)
FER	Forêt d'enseignement et de recherche
FERIC	Institut canadien de recherche en génie forestier
FHVC	Forêt à haute valeur de conservation
FPAQ	Fédération des producteurs acéricoles du Québec
FQRNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FSC	Forest Stewardship Council
GA	Garantie d'approvisionnement
GES	Gaz à effet de serre
GHE	Grand habitat essentiel
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC))
GIF	Système de gestion des interventions forestières
GIRT	Gestion intégrée des ressources et du territoire
IFA	Initiative de foresterie autochtone
IGP	Identification géographique protégée
INDI	Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts du MFFP
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
ISO	Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
LADTF	Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
LULUCF	Land Use, Land Use Change and Forestry
M7M	Moins de 7 mètres de hauteur
MAF	Manuel d'aménagement forestier
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDPF	Manuel de détermination des possibilités forestières
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MES	Matières en suspension
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MQFMS	Maintenir en permanence une quantité de forêts mûres et surannées déterminée en fonction de l'écologie régionale

Annexe 4 (suite)

MQH	Modèle de qualité de l'habitat
MRC	Municipalité régionale de comté
MRN	Ministère des Ressources naturelles
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MRNFP	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
NAIPF	Nouvelle approche d'inventaire par peuplement forestier
NASA	National Aeronautics and Space Administration
NFC-MARS	National Forest Carbon-Monitoring, Accounting and Reporting System
OIFQ	Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
OPMV	Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier
PACC	Plan d'action sur les changements climatiques
PAFI	Plan d'aménagement forestier intégré
PAIF	Plan annuel d'interventions forestières
PATP	Plan d'affectation des terres publiques
PDIRT	Plan de développement intégré des ressources et du territoire
PDRF	Programme de développement des ressources forestières
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes)
PGAF	Plans généraux d'aménagement forestier
PGES	Pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (certification des)
PIB	Produit intérieur brut
PIEN	Programme d'inventaire écoforestier nordique
PRAIF	Norme de plan et rapport annuel d'interventions forestières
PRAU	Permis de récolte aux fins de l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois
PRDIRT	Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
PSA	Pratique sylvicole adaptée
QWEB	Bureau de promotion des produits du bois du Québec / Quebec Wood Export Bureau
RADF	Règlement sur l'aménagement durable des forêts
RAIF	Rapport annuel d'interventions forestières
RISI	Resource Information Systems Inc.
RNI	Règlement sur les normes d'interventions forestières dans les forêts du domaine de l'État
SADF	Stratégie d'aménagement durable des forêts
SCF	Service canadien des forêts
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SÉPI	Système d'émission de permis d'intervention
SEPM	Sapin, épinettes, pin gris et mélèzes
SFI	Sustainable Forestry Initiative
SFM	Sustainable Forest Management
SGE	Système de gestion environnementale
SIFORT	Système d'information forestière par tessele
SMAF	Suivi du manuel d'aménagement forestier
SOM	Stratégie, Organisation et Méthode
SOPFEU	Société de protection des forêts contre le feu
SOPFIM	Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies
SPBQ	Syndicat des producteurs de bleuets du Québec
SPEDE	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre
TBE	Tordeuse des bourgeons de l'épinette
TFS	Territoire faunique structuré
TGIRT	Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire
UA	Unité d'aménagement

Annexe 4 (suite)

UAF	Unité d'aménagement forestier
UHV (UH)	Unité homogène de végétation
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNEP-WCMC	United Nations Environment Programme – World Conservation Monitoring Centre
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UTA	Unité territoriale d'analyse
UTR	Unité territoriale de référence
WCI	Western Climate Initiative
WS-BFEC	Woodstock/Stanley - Bureau du forestier en chef
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

Annexe 5

Glossaire

Abiotique

Qualifie les éléments inanimés du milieu (climat, feu, vent, sécheresse, etc.).

Accident de régénération

Transformation de la forêt fermée en forêt ouverte lorsque certains peuplements se régénèrent mal après une perturbation.

Âge d'exploitabilité absolu

Âge d'exploitabilité fixé par l'aménagiste de façon à ce que le peuplement produise le plus grand volume marchand de bois dans un minimum de temps. Cet âge correspond à la rencontre des courbes de croissance annuelle courante et moyenne. Pour les courbes de Pothier, l'âge d'exploitabilité absolue correspond à l'atteinte de l'accroissement annuel moyen maximal.

Aire d'intensification de la production ligneuse

Territoire destiné à la production ligneuse sur lequel les travaux sylvicoles ont pour but d'augmenter la valeur par unité de surface.

Aire protégée

Territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles qui y sont associées.

Aménagement durable de la forêt

Aménagement qui vise à maintenir ou à améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers afin d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain les avantages environnementaux, économiques et sociaux que procurent ces écosystèmes.

Aménagement écosystémique

Système d'aménagement qui cherche à simuler les processus écologiques afin de maintenir un niveau satisfaisant de diversité dans les paysages naturels et leur mode de répartition dans le but d'assurer la durabilité des processus des écosystèmes forestiers.

Aménagement équienne

L'aménagement équienne est un mode d'aménagement du territoire forestier qui vise à maintenir des peuplements composés d'arbres qui ont sensiblement le même âge.

Aménagement inéquienne

L'aménagement inéquienne est un mode d'aménagement du territoire forestier qui vise à maintenir des peuplements composés d'arbres d'âges différents et souvent d'espèces différentes.

Analyse de carence

Technique d'analyse qui, grâce à une comparaison de l'étendue des aires protégées actuelles et des cartes des aires de répartition des espèces et des écosystèmes, permet de cerner les lacunes dans le réseau d'aires protégées.

Arbre à valeur faunique

Arbre vivant de gros diamètre ou arbre mort sur pied ou au sol.

Arrérages (backlog)

Se dit d'un terrain qui a subi une perturbation naturelle ou anthropique et qui demeure insuffisamment régénéré en essences désirées. Les perturbations créant un arriéré de reboisement sont, entre autres, les coupes, les feux et les épidémies d'insectes.

Association forestière régionale

Une association forestière régionale a pour mission l'éducation, la sensibilisation et l'information du public en regard de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement.

Bande riveraine

D'une largeur minimale de 10 à 15 mètres entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, la bande riveraine est essentielle pour protéger les habitats et la faune aquatique et terrestre.

Bassin versant

Bassin hydrographique correspondant à l'espace drainé par un cours d'eau.

Annexe 5 (suite)

Biodiversité

Variété, distribution et abondance des animaux, plantes et microorganismes, des fonctions et des processus écologiques qu'ils réalisent et de la diversité génétique qu'ils englobent, à l'échelle locale, régionale ou du paysage.

Biomasse

Masse végétale provenant des parties aériennes et souterraines des arbres.

Biomasse ligneuse

Ensemble des arbres à croissance rapide dont la forme ne convient pas à la production de bois d'œuvre mais qui peut fournir de la fibre pour la fabrication de produits composites.

Bioproduits

Produit de consommation ou produit industriel fabriqué à partir de biomasse. Les bioproduits sont souvent fabriqués à l'aide d'un bioprocédé et comprennent une vaste gamme de biens destinés à des marchés comme celui de l'énergie, des transports, des produits chimiques, des plastiques, de l'alimentation, des produits pharmaceutiques et des produits nutraceutiques.

Biotique

Qualifie tout élément animé de l'environnement, notamment les caractéristiques d'une population ou d'une communauté (insectes, maladies, etc.).

Boisement

Création d'une forêt sur une terre qui n'a pas porté de forêt depuis au moins 50 ans.

Broutement

Action de manger l'herbe, les jeunes pousses ou les feuilles, en parlant des animaux.

Brûlage dirigé

Utilisation délibérée du feu sur une superficie prédéterminée et dans des conditions prescrites pour des fins d'aménagement.

Brûlis

Territoire ayant subi récemment le passage du feu et non encore régénéré.

Calcul de la possibilité forestière

Calcul basé sur le volume et l'accroissement des peuplements, qui permet d'estimer le volume maximum de bois qu'il est possible de récolter annuellement et perpétuellement dans une unité d'aménagement donnée.

Certification forestière

Instrument de marché qui vise à promouvoir l'aménagement durable des forêts en fonction de facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Il prévoit l'évaluation indépendante de méthodes d'aménagement forestier selon des normes reconnues internationalement (ou nationalement), ainsi que la surveillance de la vente de produits forestiers. Si la forêt est aménagée conformément à un ensemble de normes précises et que ses produits ligneux sont surveillés et expliqués à toutes les étapes de la production, elle peut obtenir une certification reconnue sur le marché.

Chablis

Arbre, ou groupe d'arbres, renversé, déraciné ou rompu par le vent ou brisé sous le poids de la neige, de la glace ou de l'âge.

Changement climatique

Modification durable des paramètres statistiques du climat global de la Terre ou de ses climats régionaux.

Chicot

Arbre mort mais resté sur pied, dont les feuilles et la plupart des branches sont tombées.

Classe d'âge

Subdivision dans laquelle est répartie l'âge moyen ou la série des âges des arbres ou d'autres végétaux. La classe d'âge est habituellement employée pour qualifier les peuplements équiennes. Elle représente l'âge dominant du principal groupe d'arbres d'un peuplement. Dans les peuplements d'âges divers (dits inéquiennes), la classe d'âge peut servir à décrire l'âge moyen des arbres faisant partie de cohortes particulières.

Annexe 5 (suite)

CO₂ équivalent

L'équivalence de CO₂ désigne le potentiel de réchauffement global d'un gaz à effet de serre calculé par équivalence avec une quantité de CO₂.

Coefficient de distribution

Le coefficient de distribution, exprimé en pourcentage, correspond au nombre de placettes occupées par au moins un arbre d'une essence donnée par rapport au nombre total de placettes établies sur une superficie donnée.

Compactage

Diminution du volume du sol généralement due à des passages répétés d'équipement lourd et causant une mauvaise aération et un drainage insuffisant du sol.

Composition forestière

Proportion relative de chacune des essences principales qui se rencontrent dans un peuplement.

Concession forestière

Terrain public qui était loué par le gouvernement à une corporation à certaines conditions, avec le droit de couper tous les bois qui s'y trouvaient.

Configuration forestière

Distribution physique ou caractère spatial des composantes d'un paysage forestier (taille, forme et répartition des peuplements).

Connaissances traditionnelles

Corpus de connaissances accumulées qui prend racine dans la santé spirituelle, la culture et les expériences de ceux qui sont près de la terre. Ce savoir repose sur une connaissance approfondie du territoire, de ses caractéristiques physiographiques et naturelles, de son climat et des espèces sauvages qu'il abrite, ainsi que des relations entre toutes les composantes de l'environnement. Bien qu'elles fassent souvent référence aux connaissances des peuples autochtones, d'autres personnes ayant des connaissances et des expériences liées étroitement à la terre peuvent détenir des connaissances écologiques traditionnelles.

Connectivité

Désigne les liens structurels entre les îlots d'habitat dans le paysage.

Contrat d'aménagement forestier (CtAF)

Mode d'attribution des bois réservé à des personnes qui n'ont pas d'usine de transformation. Il leur permet de récolter dans une ou plusieurs unités d'aménagement forestier des volumes de bois qui n'ont pas déjà été attribués en vertu d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Le bénéficiaire peut ainsi vendre le bois récolté à des usines de transformation. Il a les mêmes obligations que les détenteurs de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

Convention d'aménagement forestier (CvAF)

Mode d'attribution des bois autorisant la récolte de certains volumes de bois disponibles dans les réserves forestières pour favoriser le développement économique régional. Les bénéficiaires de convention d'aménagement forestier ont les mêmes obligations que ceux qui détiennent un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) ou un contrat d'aménagement forestier (CtAF). Ce sont habituellement des municipalités régionales de comté, des communautés autochtones ou des organismes régionaux de développement.

Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)

Entente entre le gouvernement et le propriétaire d'une usine de transformation du bois. Ce dernier obtient le droit de récolter, chaque année, sur le territoire public, un volume de bois d'essences déterminées (sapins, épinettes, etc.). En contrepartie du volume de bois qui lui est alloué dans les forêts publiques, le propriétaire de l'usine s'engage à remettre ces aires de récolte en production.

Convention sur la diversité biologique

Accord mondial visant tous les éléments de la diversité biologique : les ressources génétiques, les espèces et les écosystèmes. Ses objectifs sont les suivants : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Annexe 5 (suite)

Corridor

Dans un paysage, bande étroite de territoire qui apparaît différente de chaque côté. Très souvent, les corridors se rattachent à des îlots ayant une végétation semblable.

Coupe à blanc

Régime sylvicole consistant à enlever en une seule fois la majeure partie des arbres marchands d'un peuplement; un certain nombre d'arbres mûrs, servant à la production de graines, sont souvent laissés sur pied; la coupe à blanc peut être exécutée par blocs, par bandes ou par bouquets.

Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)

Coupe de tous les arbres adultes d'une forêt, selon des techniques qui permettent de protéger les petits arbres en croissance sur les aires de récolte et de minimiser l'impact négatif des opérations forestières sur l'état des sols.

Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)-Bouquet

Une CPRS à l'intérieur de laquelle sont laissés intacts des bouquets d'arbres d'environ 150 à 300 m² chacun. La dimension des bouquets d'arbres peut varier en fonction de particularités régionales (prévues au protocole d'entente). L'ensemble des bouquets d'arbres couvre une superficie minimalement équivalente à 5 % de la superficie du parterre de coupe.

Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM)

Récolte d'arbres d'un diamètre à hauteur de poitrine supérieur à un minimum fixé, effectuée tout en préservant les gaules et les petites tiges marchandes.

Coupe de jardinage

Famille de procédés de régénération qui consistent en des coupes périodiques dans un peuplement inéquienne, pour en récolter la production tout en l'aidant à atteindre une structure équilibrée ou à s'y maintenir.

Coupe de récupération

Coupe d'arbres morts, mourants ou en voie de détérioration (par exemple, parce qu'ils sont sur le déclin ou endommagés par le feu, le vent, les insectes, les champignons ou tout autre agent), avant que le bois ne perde toute sa valeur économique.

Coupe de régénération

Par exemple, coupe totale, coupe d'ensemencement et coupe avec protection de la régénération et des sols.

Coupe mosaïque (CMO)

Coupe avec protection de la régénération et des sols effectuée sur un territoire donné, de manière à conserver à l'intérieur de la limite du chantier de récolte une forêt résiduelle.

Coupe progressive irrégulière

Procédé de régénération qui consiste à récolter le peuplement selon une série de coupes partielles étalées sur plus de 1/5 de la révolution, de manière à établir une ou des cohortes de régénération sous la protection d'un couvert forestier contenant des arbres semenciers matures.

Cycle de feux

Nombre d'années requises pour que soit brûlée une superficie équivalente au territoire à l'étude.

Cycle du carbone

Cycle dans lequel le gaz carbonique est fixé, par photosynthèse ou par chimiosynthèse, par des organismes vivants, consommé sous forme d'hydrates de carbone, de protéines, de lipides par la plupart des animaux et des plantes non chlorophylliennes, et finalement retourne à son état originel par la respiration des êtres vivants et la putréfaction des plantes et des animaux morts.

Cycle nutritif

Échange et transformation d'éléments parmi les composantes vivantes et non vivantes d'un écosystème.

Déboisement

Conversion anthropique directe de terrains forestiers en terrains non forestiers.

Débris ligneux

Billes, souches et branches d'arbres se trouvant sur le sol des forêts, à diverses étapes du processus de décomposition. Les débris ligneux grossiers servent d'habitat à de nombreuses espèces fauniques.

Annexe 5 (suite)

Décomposition

Séparation ou dégradation de la matière organique sous l'action de bactéries, de champignons et d'autres organismes.

Défoliation

Chute hors saison du feuillage d'une plante causée par des insectes ou une maladie fongique ou par d'autres facteurs comme la sécheresse, une tempête ou la présence de substances chimiques dans l'atmosphère.

Développement durable

Mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Domaine vital

Aire fréquentée par un animal pour accomplir ses activités normales d'alimentation, de reproduction, d'élevage et de repos.

Drainage

Processus de diminution de l'humidité d'un sol par écoulement de son eau de surface.

Éclaircie commerciale

Éclaircie qui consiste à récolter des arbres marchands.

Éclaircie précommerciale

Coupe pratiquée dans un peuplement forestier immature et destinée à favoriser l'espacement entre les arbres, à accélérer leur accroissement en diamètre et, par une sélection convenable, à améliorer leur forme.

Écosystème

Ensemble dynamique composé d'éléments vivants (plantes, animaux et autres organismes) fonctionnant en interdépendance et d'éléments non vivants constitutifs d'un milieu homogène.

Écotone riverain

L'écotone riverain fait le pont entre les milieux aquatiques et terrestres.

Effet de serre

Réchauffement de l'atmosphère terrestre causé par la hausse des teneurs en dioxyde de carbone et en d'autres gaz, qui y piègent la chaleur solaire.

Entente de délégation (ED)

Conformément à l'article 347 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), les conventions d'aménagement forestier (CvAF) conclues en vertu de l'article 102 de la Loi sur les forêts ont été résiliées le 31 mars 2013. Elles peuvent toutefois être remplacées par des ententes de délégation de gestion (ED) tel que le prévoit l'article 348 de la LADTF. Ces ententes permettent aux anciens bénéficiaires de CvAF de poursuivre leurs activités depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime forestier le 1^{er} avril 2013. Ces ententes de délégation sont possibles en vertu de l'article 17.22 de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (chapitre M-25.2).

Équilibre écologique

Situation dynamique caractéristique d'une communauté d'organismes dont la diversité génétique, spécifique et écosystémique demeure relativement stable.

Érosion

Usure des sols sous l'effet de l'action physique et chimique des sols.

Espèce de forêt intérieure

Espèce végétale ou animale qui a besoin de vastes régions non perturbées d'espèces d'arbres d'ombre et longévives et qui ne peut concurrencer avec des espèces vigoureuses de l'écozone.

Espèce en péril

Une espèce sauvage est dite en péril dès qu'il existe un risque qu'elle disparaisse.

Annexe 5 (suite)

Espèce en situation précaire

Dans ce bilan, on utilise ce terme de façon générale pour faire référence à toutes les espèces faisant l'objet d'une préoccupation relative à leur viabilité à l'échelle régionale, provinciale ou nationale. Au Québec, c'est une espèce faunique ou floristique légalement désignée menacée ou vulnérable ou une espèce susceptible d'être ainsi désignée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Une espèce est menacée lorsque sa disparition est appréhendée. Elle est vulnérable si sa survie est jugée précaire, même si sa disparition n'est pas appréhendée à court ou à moyen terme.

Espèce envahissante

Toute espèce qui n'est pas indigène dans un écosystème donné et dont l'introduction nuit ou risque de nuire à l'économie, à l'environnement ou à la santé humaine.

Espèce exotique

Toute espèce non indigène d'un écosystème donné.

Espèce faunique d'intérêt socioéconomique

Espèce ayant une valeur sociale, culturelle ou économique par les activités qu'elle génère ou la place qu'elle occupe dans le patrimoine collectif. Ces espèces peuvent faire l'objet d'activités de récolte (chasse, pêche, piégeage, etc.), d'observation ou de tout autre loisir. Leur habitat peut faire l'objet de mesures de protection particulières comme dans le cas de certains sites fauniques d'intérêt et de certains habitats fauniques réglementés.

Espèce faunique menacée ou vulnérable

Espèce légalement désignée comme menacée ou vulnérable ou espèce susceptible d'être ainsi désignée. Au Québec, en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, une espèce peut être désignée comme menacée lorsque sa disparition est appréhendée. Elle peut être désignée comme vulnérable lorsque sa survie est précaire, même si sa disparition n'est pas appréhendée à court ou à moyen terme. Les espèces menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées figurent sur une liste publiée dans la Gazette officielle du Québec.

Espèce faunique sensible à l'aménagement forestier

Espèce dont les populations sont touchées négativement par certains effets de l'aménagement forestier sur son habitat ou sur certaines composantes de son habitat. La SADF prévoit le suivi d'espèces fauniques sensibles à l'aménagement forestier pour s'assurer que les orientations provinciales d'aménagement écosystémique maintiennent ou recréent des conditions favorables aux espèces et à la biodiversité. Ces « espèces sensibles d'intérêt provincial » sont répertoriées par le Secteur de la faune et des parcs du MFFP. De plus, dans l'élaboration des PAFI, chaque région peut choisir des « espèces sensibles d'intérêt régional » qui correspondent aux enjeux écologiques identifiés régionalement.

Espèce focale

Espèce qui, en raison de sa sensibilité aux effets des activités forestières ou de ses besoins particuliers en matière d'habitat, sert de référence pour déterminer les attributs écologiques à maintenir lors des activités forestières. Une espèce focale est généralement une espèce sensible à l'aménagement forestier, qui est la plus exigeante ou ayant des exigences particulières sur le plan de l'habitat ou pour des attributs donnés d'habitat.

Espèce indigène

Espèce reconnue comme étant présente dans un lieu avant l'arrivée de l'humain.

Espèce sensible

Espèce animale ou végétale devenue fragile et vulnérable par son interaction avec son milieu ou celui de l'homme, mais qui n'est pas mise en danger ou menacée.

Exportations

Les exportations se composent des ventes, des opérations de troc ou des dons ou subventions de biens et de services par des résidents à des non-résidents.

Faune

Ensemble des espèces animales d'une région ou d'un habitat déterminé ou à une période donnée.

Feuillu intolérant (arbre)

Se dit d'un arbre incapable de croître à l'ombre des autres arbres.

Annexe 5 (suite)

Feuillu tolérant (arbre)

Se dit d'un arbre qui peut croître sous le couvert, à l'ombre des autres arbres.

Flore

Ensemble des espèces végétales d'une région ou d'un habitat déterminé ou à une période donnée.

Forêt ancienne ou vieille forêt

Forêt dominée par des organismes mûrs nés naturellement des organismes endémiques de la forêt ou de ses environs et sur laquelle l'activité humaine n'a pas eu d'effet majeur.

Forêt mixte

Une forêt ou un peuplement mixte veut faire référence à ce qu'il ait un mélange de résineux et de feuillus. Il est alors correct de parler de forêt résineuse, mixte et feuillue. Une forêt ou un peuplement mixte est mélangé, s'il y a plusieurs essences. Une forêt ou un peuplement mélangé n'est pas nécessairement mixte, s'il y a plusieurs essences mais seulement résineuses ou feuillues.

Forêt préindustrielle

Forêt indigène qui n'a pas été soumise à une exploitation à grande échelle ou à d'autres formes d'aménagement humain ou secteur de forêt demeuré semblable à ce qu'il était avant l'établissement des humains dans la région occupée par la forêt.

Frayère

Aire où les poissons se reproduisent.

Garantie d'approvisionnement

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que la garantie d'approvisionnement confère à son bénéficiaire le droit d'acheter annuellement un volume de bois en provenance de territoires forestiers du domaine de l'État d'une ou de plusieurs régions, et ce, en vue d'approvisionner l'usine de transformation du bois pour laquelle cette garantie est accordée. La garantie indique les volumes annuels de bois, par essence ou groupe d'essences, qui peuvent être achetés annuellement par le bénéficiaire, en provenance de chacune des régions visées par la garantie.

Gaulis

Peuplement de structure régulière composé principalement de gaules (arbre immature plus grand qu'un semis, mais plus petit qu'une perche, dont la tige est encore relativement flexible).

Gaz à effet de serre

Gaz, comme la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, l'ozone troposphérique, l'oxyde nitreux et le méthane, qui laissent passer le rayonnement solaire mais qui bloquent le rayonnement de grande longueur d'onde. Ces gaz agissent comme le vitrage d'une serre.

Glanures

Arbres, houppiers, souches de plus de 30 cm, buttages, îlots non récoltés, parties d'arbres marchandes à la jetée, dans les tas de branches ou sous la forme de rebuts de tronçonnage et même probablement la perte pour les traits de scie.

Gouvernance

Processus par lequel les sociétés ou les organisations prennent les décisions importantes, déterminent qui sera chargé de les mettre en œuvre et comment il en sera rendu compte.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Groupe accessible à tous les membres du Programme des Nations-Unies pour l'environnement et de l'Organisation météorologique mondiale. Le GIEC évalue les données scientifiques, techniques et socioéconomiques qui contribuent à mieux comprendre les risques des changements climatiques.

Habitat

Milieu naturel où vit un organisme ou une population. Le terme peut désigner tous les organismes et leur milieu physique à un endroit particulier.

Hydromorphe

Se dit d'un sol dont les caractères sont dus en grande partie à un engorgement d'eau temporaire ou permanent.

Annexe 5 (suite)

Îlots de vieillissement

Le concept des îlots de vieillissement, utilisé dans plusieurs pays dont les États-Unis, la France et les pays scandinaves, consiste à laisser vieillir des peuplements sur une certaine portion du territoire.

Indicateur

Un indicateur se définit comme étant la mesure d'un aspect d'un critère (ou de son résultat). C'est une variable quantitative ou qualitative qui peut être mesurée ou décrite et qui dénote une tendance lorsqu'elle est observée périodiquement.

Inventaire forestier

Un inventaire forestier vise la collecte de données sur les forêts telles que leur superficie, l'âge des arbres qui les composent et la quantité de bois qu'on y retrouve. Le Québec fait l'objet d'un programme d'inventaire tous les 10 ans.

Lande forestière

Territoire en milieu forestier classé impropre à la croissance où il n'y a pas ou peu d'arbres

Legs biologique

Organisme, partie reproductrice d'un organisme ou structure d'origine biologique hérité d'un écosystème précédent.

Limite nordique des forêts attribuables

Limite au nord de laquelle la productivité des forêts est trop faible pour être exploitable.

Lisière boisée riveraine

Bande d'arbres de 20 m de largeur conservée au moment de la récolte sur les rives d'une tourbière avec mare, d'un marais, d'un marécage, d'un lac ou d'un cours d'eau à écoulement permanent et mesurée à partir de la limite de la forêt adjacente à l'écotone riverain (zone de transition entre le milieu aquatique et la forêt).

Manuel d'aménagement forestier

Manuel élaboré pour encadrer l'aménagement forestier sur le territoire faisant l'objet de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

Manuel de détermination des possibilités forestières

Le manuel sert à encadrer le processus conduisant à fixer les possibilités forestières pour la prochaine période quinquennale de planification, ainsi qu'à diffuser les orientations, les principes et les hypothèses retenus par le Forestier en chef pour accomplir son mandat.

Mixte

Qualifie un peuplement composé de feuillus (angiospermes) et de conifères (gymnospermes) fortement mêlés.

Modèle ou scénario de détermination

Scénario de modélisation qui a été retenu afin de guider la détermination des possibilités forestières d'un territoire donné. Il permet de respecter l'ensemble des éléments légaux, régionaux et opérationnels modélisables qui peuvent influencer le niveau de récolte actuel et ses impacts à long terme.

Modélisation

Procédé par lequel les expressions mathématiques pour décrire une situation quantitative réelle est représenté pour tester, projeter et analyser certains scénarios permettant d'éclairer la prise de décisions.

Moyenne mobile

Une moyenne est dite mobile parce qu'elle est recalculée de façon continue, en utilisant à chaque calcul un sous-ensemble d'éléments dans lequel un nouvel élément remplace le plus ancien. Ce type de moyenne est utilisé généralement comme méthode de lissage des valeurs.

Municipalité régionale de comté (MRC)

Corporation qui assure l'aménagement d'un territoire. Le territoire couvert par la MRC regroupe des municipalités d'une même région d'appartenance; les municipalités rurales et urbaines ainsi que les territoires non organisés.

Mûr

Se dit d'arbres ou de peuplements ayant atteint ou presque l'âge de révolution forestière.

Annexe 5 (suite)

Nutriment

Corps simple pouvant être assimilé par un organisme sans qu'il y ait transformation digestive. On distingue les macronutriments tels que le calcium, l'azote, le phosphore, etc. et les micronutriments tels que le cuivre, le zinc, le manganèse, etc.

Objectif d'aménagement

Énoncé clair et spécifique des résultats quantifiables escomptés au cours d'une période en vue d'atteindre un but. L'objectif est généralement exprimé comme le degré à atteindre d'un indicateur.

Objectif de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier

En 2005, le Ministère a adopté onze objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) des ressources du milieu forestier qui ont été intégrés aux plans généraux d'aménagement forestier de 2008-2013.

Orniérage

Effet de creusement du sol dû au passage répété au même endroit des roues d'un engin forestier.

Paludification (entourbement)

Phénomène naturel qui mène graduellement les peuplements forestiers productifs vers un état de faible densité et de faible croissance. Ce phénomène se produit lorsqu'une trop grande accumulation de matière organique limite l'accès des racines aux nutriments essentiels à la croissance des arbres et diminue l'aération et la température du sol.

Parasitoïde

Insecte qui se développe durant une partie de sa vie aux dépens d'un autre (hôte) et qui finit généralement par le tuer.

Parterre de coupe

Étendue de forêt où une partie ou la totalité des arbres d'un peuplement viennent d'être coupés.

Pathogène

Organisme parasite directement capable de provoquer une maladie.

Paysage

Mosaïque spatiale de plusieurs écosystèmes, formes de relief et communautés végétales en interaction, dont la superficie va de plusieurs hectares à de nombreux kilomètres carrés.

Pergélisol

Horizon de sol gelé d'une année à l'autre.

Permis de récolte aux fins de l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois (PRAU)

Le Permis de récolte de bois aux fins de l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois (PRAU) est un droit forestier. Celui-ci autorise son titulaire à récolter un volume de bois sur les terres du domaine de l'État. Il est délivré en vertu du paragraphe 6.1 de l'article 73 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF).

Perturbation

Modification de l'environnement due à des facteurs naturels ou anthropiques tels que le feu, les tempêtes, les épidémies d'insectes ou les coupes forestières.

Peuplement

Ensemble d'arbres ayant une uniformité jugée suffisante quant à sa composition floristique, sa structure, son âge, sa répartition dans l'espace, sa condition sanitaire, etc., pour se distinguer des peuplements voisins, et pouvant ainsi former une unité élémentaire sylvicole ou d'aménagement.

Photosynthèse

Processus de transformation en glucides de l'eau et du gaz carbonique de l'air par les végétaux qui peuvent les fixer grâce à leur chlorophylle, en employant comme source d'énergie la lumière solaire. L'oxygène est un sous-produit de ce processus.

Annexe 5 (suite)

Plan général d'aménagement forestier (PGAF)

Plan stratégique révisé tous les cinq ans qui comprend une description de l'unité d'aménagement, des conditions socioéconomiques qui y prévalent, des secteurs qui doivent y être protégés, les possibilités annuelles de coupe à rendement soutenu, l'énoncé des objectifs de protection et de mise en valeur poursuivis, une description des stratégies d'aménagement forestier retenues pour atteindre les rendements et les objectifs fixés, la programmation des travaux sylvicoles prévus au cours des cinq années, la description des zones qui présentent un intérêt particulier pour les autres utilisateurs du milieu forestier et enfin, un bilan des activités d'aménagement réalisées sur le territoire.

Possibilité forestière ou possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu

Volume de bois qu'il est possible de prélever annuellement et à perpétuité dans une zone donnée, sans en réduire la capacité de production. La possibilité annuelle de coupe permet de régler le niveau de récolte pour garantir un approvisionnement durable en bois.

Potentiel d'habitat

Classification des peuplements forestiers selon leur potentiel d'utilisation par le cerf : abri, nourriture-abri, nourriture et peu utilisé.

Pratique sylvicole adaptée

Les pratiques sylvicoles adaptées consistent à effectuer la récolte d'une partie du volume de bois en assurant le maintien de certaines caractéristiques des forêts mûres et surannées et en permettant un retour plus rapide à ces stades de développement.

Premières Nations

Terme qui s'emploie généralement pour désigner les peuples autochtones. Toutefois, ce terme n'englobe ni les Inuits ni les Métis.

Procédé de régénération

Séquence composée d'un ou de plusieurs traitements sylvicoles qui visent à instaurer ou à promouvoir une ou des cohortes de régénération dans un peuplement.

Processus (écologique ou naturel)

Événements qui relient les organismes à leur milieu comme les perturbations, les stades de succession, le cycle des nutriments, la séquestration du carbone, la productivité.

Production à valeur ajoutée

La production à valeur ajoutée vise à éliminer les activités qui n'offrent pas de valeur ajoutée à un produit pour produire uniquement ce qui est requis et en quantité demandée. Elle permet aussi d'améliorer le temps de réponse, d'éliminer le gaspillage lors de la production et de réaliser des économies d'échelle.

Production biologique

Capacité de produire de la biomasse.

Productivité du travail

La productivité du travail mesure la production manufacturière par unité de travail. Cette production manufacturière peut être exprimée en valeur ajoutée. La productivité du travail est calculée en divisant la valeur ajoutée manufacturière par la quantité d'heures travaillées.

Productivité forestière

Quantité de matière ligneuse produite par unité de surface et de temps.

Produit forestier ligneux

Produit fait de bois.

Produit forestier non ligneux

Tout produit forestier autre que le bois, comme les résines, les huiles, les feuilles, l'écorce, les plantes forestières, les champignons, les animaux ou les produits d'origine animale.

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut représente la valeur totale de tous les biens et services produits chaque année dans un pays. On peut considérer qu'il reflète la taille de l'économie d'un pays. Tout changement observé dans la contribution de l'industrie forestière au PIB est l'un des principaux indicateurs de la santé et du dynamisme du secteur.

Annexe 5 (suite)

Protocole de Kyoto

À la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, instrument renforçant la Convention et engageant les principaux pays industrialisés à des objectifs juridiquement contraignants de réduction ou de limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre; le Protocole a été adopté lors d'une Conférence des Parties à la Convention qui s'est tenue à Kyoto, au Japon, en décembre 1997.

Province naturelle

La province naturelle correspond à une unité écologique de grande superficie (de l'ordre de 100 000 km²), définie par une configuration spatiale particulière du relief, du socle rocheux, des dépôts de surface et de l'hydrographie, dont l'origine remonte à des événements géologiques lointains d'envergure continentale. Elle est décrite par ces mêmes variables ainsi que par les autres variables écologiques majeures, soit le climat et la végétation.

Puits de carbone ou de gaz à effet de serre

C'est un réservoir, naturel ou artificiel qui absorbe le carbone de l'atmosphère et donc contribue à diminuer la quantité de CO₂ atmosphérique, et en conséquence, le réchauffement de la planète. Une forêt constitue un puits de carbone lorsqu'elle fixe une plus grande quantité de dioxyde de carbone de l'atmosphère, principalement par photosynthèse, qu'elle n'en libère par des processus comme la décomposition ou la combustion.

Reboisement (plantation)

Reconstitution du couvert forestier par des moyens naturels ou artificiels, tels que la plantation et l'ensemencement.

Refuge biologique

Un refuge biologique est une petite aire forestière, d'environ 200 hectares, soustraite aux activités d'aménagement forestier et dans laquelle des habitats et des espèces sont protégés de façon permanente.

Régénération

Semis ou gaules présents dans un peuplement ou renouvellement du couvert arboré par l'établissement naturel ou artificiel de jeunes arbres.

Régénération préétablie ou préexistante

Ensemble des jeunes arbres qui se sont établis naturellement avant la coupe et qui survivent à cette dernière.

Régime de feu

Expression qui réfère au patron global inscrit à travers les âges par les feux de végétation, lequel est caractéristique d'une région naturelle ou d'un écosystème; cela comprend les variations dans les caractéristiques des feux, soit le cycle de feu, l'occurrence des feux, la proportion annuelle brûlée, la catégorie, l'intensité, la sévérité, l'intervalle, la taille, la saison et la source d'allumage.

Règlement sur les normes d'interventions dans les forêts du domaine de l'État (RNI)

Règlement qui définit les modalités auxquelles doivent se soumettre les titulaires d'un permis d'intervention forestière en territoire public. Il vise à assurer le maintien ou la reconstitution du couvert forestier, la protection des ressources et la prise en compte de l'ensemble des usages de la forêt.

Rendement du capital investi (RCI)

Ratio qui exprime le bénéfice réalisé sur le capital investi. Généralement exprimé en pourcentage, il mesure la rentabilité de l'entreprise et indique la manière efficiente ou non dont l'entreprise utilise ses ressources.

Rendement soutenu (possibilité forestière)

Estimation du volume maximal de bois qui peut être obtenu si tous les peuplements sont récoltés à l'âge où l'accroissement moyen annuel est à son maximum.

Réservoir de carbone

Désigne les endroits de notre environnement où le carbone est présent sous différentes formes.

Résilience

Capacité d'une communauté végétale ou d'un écosystème à conserver ou reprendre son fonctionnement et son développement normal après une perturbation.

Annexe 5 (suite)

Révolution forestière

Nombre d'années requises pour amener un peuplement à l'âge de maturité.

Scarifiage

Méthode de préparation du lit de germination qui consiste à éliminer la couche superficielle du sol ou à la mélanger mécaniquement au sol minéral afin d'éliminer ou de réduire la matière organique morte.

Sédiment

Matériel solide déposé après avoir été en suspension dans un liquide.

Source de carbone ou de gaz à effet de serre

Point ou source d'émissions qui rejette un gaz à effet de serre ou ses précurseurs plus rapidement qu'il ne le fixe. Une forêt constitue une source de carbone lorsqu'elle rejette une plus grande quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, principalement par des processus comme la décomposition et la combustion, qu'elle n'en fixe par photosynthèse.

Stratégie de protection des forêts

Stratégie développée en 1994 par le Québec qui mise sur la régénération naturelle des superficies récoltées.

Structure d'un peuplement

Distribution horizontale et verticale des composantes d'un peuplement forestier comme la hauteur, le diamètre, les classes de cime ainsi que les tiges d'arbres, d'arbustes et d'herbacées en sous-étages, les chicots et les débris ligneux au sol.

Structure irrégulière

Peuplement dont l'éventail des âges des arbres le composant excède la moitié de l'âge d'exploitabilité de l'essence principale; il faut en outre que certaines classes d'âge fassent défaut.

Structure résiduelle

Éléments comme des arbres vivants (seuls ou groupés), des chicots, des arbres creux, des débris ligneux et des plantes mortes qui sont laissés sur place après une opération de récolte afin de conserver le legs biologique du peuplement.

Suivi 1 du MAF (0-4 ans)

Prise de données pour vérifier l'atteinte de critères définis au Manuel d'aménagement forestier (MAF) de divers traitements sylvicoles. Dans le cas de la régénération naturelle, le suivi doit se faire avant la 2^e année (0-2ans) tandis que pour la régénération naturelle avant la 4^e année. (0-4ans).

Suivi 2 du MAF (10-15 ans)

Prise de données pour vérifier l'atteinte de critères définis au Manuel d'aménagement forestier (MAF) de divers traitements sylvicoles. Dans le cas de la régénération artificielle, le suivi doit se faire entre la 10^e et la 15^e année (10-15ans).

Surannés

Arbres ou peuplements qui ont dépassé l'âge de maturité, où le taux de croissance diminue et les arbres s'affaiblissent.

Sylviculture

Science qui permet de régir l'établissement, la croissance, la composition, l'état de santé et la qualité des peuplements forestiers ainsi que la productivité des stations et art d'appliquer cette science pour répondre à des objectifs d'aménagement.

Tenure

Forme sous laquelle une propriété foncière ou ses ressources sont détenues, utilisées ou contrôlées et conditions s'y rattachant.

Tige d'avenir

Arbre subsistant ou destiné à subsister dans un peuplement jusqu'à la coupe définitive.

Toundra

Zone de végétation nordique sans arbres, composée uniquement d'arbustes, de mousses et de lichens.

Annexe 5 (suite)

Tourbière

Étendue de terrain humide à sol organique plus ou moins décomposé généralement occupée par une végétation basse typique composée de mousses (surtout de sphaignes), d'éricacées et de cypéracées.

Traitement sylvicole

Intervention qui vise à améliorer un peuplement ou à en favoriser la régénération.

Triangle des structures

Diagramme à trois entrées (petit bois (PB), moyen bois (MB) et gros bois (GB)), en forme de triangle, permettant de visualiser par ses coordonnées le point représentatif des proportions des catégories de bois (en nombre de tiges ou en volume). Cette représentation graphique précise facilite l'approche dynamique de l'évolution des peuplements.

Unité d'aménagement (UA)

Unité de territoire qui sert de base au calcul de la possibilité forestière et à la planification des interventions en milieu forestier.

Unité d'aménagement forestier (UAF)

Unité territoriale de base pour aménager la forêt en vue d'approvisionner les usines de transformation du bois. C'est aussi sur la base de l'unité d'aménagement forestier que les possibilités annuelles de coupe à rendement soutenu sont déterminées. Elles sont maintenant appelées unités d'aménagement.

Unité homogène de végétation

Les unités homogènes de végétation se définissent comme des « portions de territoires aux caractéristiques semblables du point de vue des relations de la végétation (actuelle et potentielle) et de ses variables explicatives ».

Unité territoriale de référence

Aire commune ou une subdivision de l'aire commune, d'un seul tenant, d'une superficie inférieure à 100 km² pour la zone de la forêt feuillue, inférieure à 300 km² pour la zone de la sapinière et de la forêt mixte et inférieure à 500 km² pour la zone de la pessière.

Valeur des services environnementaux

Valeurs liées à la capacité des écosystèmes forestiers d'assimiler les déchets et de réagir aux perturbations humaines tout en continuant à fournir des biens et des services écologiques, comme l'air pur, l'eau, la conservation du sol et de l'habitat faunique.

Vasière

Une vasière est un habitat littoral, estuarien ou sous-marin constitué de matériaux sédimentés. C'est l'habitat privilégié de certaines espèces et une zone de ponte et de refuge pour de nombreuses larves et alevins.

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)

Territoire utilisé à des fins d'aménagement, d'exploitation ou de conservation de la faune.

Zone humide

Milieu de transition entre un système terrestre et un milieu aquatique dans lequel la nappe phréatique se trouve au niveau ou à proximité de la surface, ou qui est couvert d'une couche d'eau peu profonde à certaines périodes pendant la saison de croissance. Les zones humides sont caractérisées par des sols mal drainés et une prédominance de végétation hydrophile ou tolérante à l'eau.

Zone riveraine

1) Secteur adjacent à la rive ou au littoral d'un plan d'eau; 2) secteur d'une forêt dont certaines caractéristiques sont influencées par la présence d'un plan d'eau à proximité.

Annexe 5 (suite)

Sources

Base de données nationale sur les forêts — Glossaire

http://nfdp.ccfm.org/glossary_f.php (consulté le 3 octobre 2015).

Business Dictionary — Return on Investment

<http://www.businessdictionary.com/definition/return-on-investment-ROI.html> (consulté le 3 octobre 2015).

CCMF (2006). Critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable au Canada. Bilan national 2005. Ottawa, Ont., 169 p.

www.ccmf.org/pdf/C&I_f.pdf (consulté le 3 octobre 2015).

Côté, M. (2003). Dictionnaire de la foresterie. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Québec, Qc, 744 p.

Forêt privée française – Triangle des structures

<http://www.foretriveefrancaise.com/triangle-des-structures-222017.html> (consulté le 3 octobre 2015).

FSC (2004). Norme boréale nationale. Groupe de travail du Canada, Toronto, Ont., 211 p.

www.fsccanada.org/docs/73CFEC3F12A980C7.pdf (consulté le 22 décembre 2009).

Gouvernement du Québec — Loi sur la conservation du patrimoine naturel

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_61_01/C61_01.htm (consulté le 3 octobre 2015).

Gouvernement du Québec – Production à valeur ajoutée (PVA)

<http://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/strategie?lang=fr&g=strategie&sg=&t=s&e=4167788403:3248471242:2623902588> (consulté le 25 septembre 2015).

Le guide sylvicole du Québec. Les concepts et l'application de la sylviculture. Tome 2.

www.mffp.gouv.qc.ca/forets/.../connaissances-guide-sylvicole.jsp (consulté le 4 novembre 2015).

Industrie Canada — Glossaire des termes

http://www.ic.gc.ca/eic/site/cis-sic.nsf/eng/h_00005.html (consulté le 3 octobre 2015).

Jetté, J.-P., M.-A. Vaillancourt, A. Leduc, et S. Gauthier (2008). Les enjeux écologiques de l'aménagement forestier. Dans Aménagement écosystémique en forêt boréale. S. Gauthier, M.-A. Vaillancourt, A. Leduc, L. De Grandpré, D.D. Kneeshaw, H. Morin, P. Drapeau et Y. Bergeron (éditeurs). Presses de l'Université du Québec, Québec, Qc, p. 1-10.

Manuel d'aménagement forestier. <http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/amenagement/manuel.pdf> (consulté le 3 octobre 2015).

McGarigal, K. et B.J. Marks (1995). FRAGSTATS : spatial pattern analysis program for quantifying landscape structure. USDA For. Serv. Gen. Tech. Rep. PNW-351, 67 p.

MDELCC. <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/bandes-riv.htm> (consulté le 3 octobre 2015).

MFFP – Aménagement écosystémique

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-ecosystemique.jsp> (consulté le 3 octobre 2015).

MFFP – Aménagement – objectifs

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs.jsp> (consulté le 24 septembre 2015).

MFFP - CPRS-Bouquet

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/amenagement/CPRS-retention-bouquets.pdf> (consulté le 24 septembre 2015).

MFFP – Entente de délégation (ED)

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-droits-ED.jsp> (consulté le 25 septembre 2015).

MFFP – Garantie d'approvisionnement (GA)

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-planification-droits-GA.jsp> (consulté le 25 septembre 2015).

MFFP - Glossaire

<http://glossaire-forestier.mffp.gouv.qc.ca/Liste.aspx> (consulté le 24 septembre 2015).

MFFP – Guide d'intégration des besoins associés aux espèces fauniques dans la planification forestière

<ftp://ftp.mrn.gouv.qc.ca/Public/Bibliointer/Mono/2014/05/1140994.pdf> (consulté le 16 octobre 2015).

MFFP – Îlots de vieillissement

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/lignes-ilots-vieillessement-partie2.pdf> (consulté le 24 septembre 2015).

MFFP – Lignes directrices

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/lignes-directrices-utilisation.pdf> (consulté le 24 septembre 2015).

Annexe 5 (suite)

MFFP - Permis de récolte de bois aux fins de l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois (PRAU)
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-permis-transformation.jsp> (consulté le 25 septembre 2015).

MFFP - Refuges
<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs-refuges.jsp> (consulté le 24 septembre 2015).

MFFP – Unités homogènes
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-ecosystemique-homogenes.jsp> (consulté le 24 septembre 2015).

MRNF (2008). L'aménagement durable en forêt boréale : une réponse concrète aux défis environnementaux. Direction de l'environnement forestier, Québec, Qc, 54 p.
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/amenagement-foret-boreale.pdf> (consulté le 3 octobre 2015).

Nations Unies (2006). Définition des concepts et terminologies de base de la gouvernance et de l'administration publique. Comité d'experts de l'administration publique, Conseil économique et social, New York, 16 p.
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan022333.pdf> (consulté le 3 octobre 2015).

Organisation des Nations Unies — Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : Notre avenir à tous.
http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland (consulté le 3 octobre 2015).

Ressources naturelles Canada — Glossaire
<http://scf.rncan.gc.ca/termes/category/16> (consulté le 25 mars 2015).

Ressources naturelles Canada – Produit intérieur brut
<https://www.rncan.gc.ca/forets/industrie/bienfaits-economie/16557> (consulté le 25 septembre 2015).

Statistique Canada – Glossaire
http://www.statcan.gc.ca/fra/cen/gloss/gloss_e#Exportations (consulté le 25 septembre 2015).

Stein, A. et G. Lavoie (2003). Le régime forestier québécois, une gestion durable en constante évolution. Mémoire soumis au XII^e Congrès forestier mondial. Québec, Qc.
www.fao.org/DOCREP/ARTICLE/WFC/XII/1007-C2.HTM#fn1 (consulté le 3 octobre 2015).

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (2010). Termium Plus®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. Un produit du Bureau de la traduction.
www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&index=frt&__index=frt&srchtxt=tige+d%27avenir (consulté le 3 octobre 2015).

Welke, S. et J. Fyles (2006). Le sol forestier : faut-il le mélanger, le déplacer ou en assurer la gestion? Note de recherche n° 16. Réseau de gestion durable des forêts, Edmonton, Alb., 6 p.
www.sfmnetwork.ca/docs/e/RN_fr_Forest%20Floor%20Management.pdf (consulté le 3 octobre 2015).

Annexe 6

Noms français, latins et anglais des espèces citées

Nom français	Nom latin	Nom anglais
Agrile du frêne	<i>Agrilus planipennis</i>	Emerald ash borer
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Golden eagle
Amélanchier	<i>Amelanchier</i> spp.	Serviceberry
Arpenteuse de la pruche	<i>Lambdina fiscellaria</i>	Hemlock looper
Aulne	<i>Alnus</i> spp.	Alder
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Giant hogweed
Bleuet en corymbe	<i>Vaccinium angustifolium</i>	Low sweet blueberry
Bleuet sauvage	<i>Vaccinium myrtilloides</i>	Velvet-leaf blueberry
Bolet jaune	<i>Vaccinium corymbosum</i>	Northern highbush blueberry
Bouleau à papier (Bouleau blanc)	<i>Leccinum luteum</i>	Yellow boletus
Bouleau jaune	<i>Betula papyrifera</i>	White birch
Brûlure des aiguilles	<i>Betula alleghaniensis</i>	Yellow birch
Brûlure en bandes brunes	<i>Lophophacidium dooksii</i>	Needle blight
Btk	<i>Lecanosticta acicola</i> (téléomorphe : <i>Mycosphaerella dearnessii</i>)	Brown-spot needle blight
Carcajou	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	Bacillus thuringiensis
Caribou des bois	<i>Gulo gulo</i>	Wolverine
Caribou des bois, écotype forestier	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Woodland caribou
Caribou des bois, écotype montagnard	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Woodland caribou, forest-dwelling ecotype
Caribou des bois, écotype toundrique	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Woodland caribou, mountain ecotype
Caryer cordiforme	<i>Rangifer tarandus caribou</i>	Woodland caribou, tundra ecotype
Caryer ovale	<i>Carya cordiformis</i>	Bitternut hickory
Castor du Canada	<i>Carya ovata</i>	Shagbark hickory
Cerf de Virginie	<i>Castor canadensis</i>	American beaver
Cerisier	<i>Odocoileus virginianus</i>	White-tailed deer
Chanterelle commune	<i>Prunus</i> spp.	Cherry tree
Chauve-souris migratrice	<i>Cantharellus cibarius</i>	Yellow chanterelle
Chêne à gros fruits	Chiroptera sp.	Migrating bat
Chêne bicoloré	<i>Quercus macrocarpa</i> Michx.	Bur oak
Chêne rouge	<i>Quercus bicolor</i>	Swamp white oak
Dendroctone du pin ponderosa	<i>Quercus rubra</i>	Red oak
Doré jaune	<i>Dendroctonus ponderosae</i>	Mountain pine beetle
Épinette blanche	<i>Sander vitreus</i>	Walleye
Épinette noire	<i>Picea glauca</i>	White spruce
Épinette rouge	<i>Picea mariana</i>	Black spruce
Érable à épis	<i>Picea rubens</i>	Red spruce
Érable à sucre	<i>Acer spicatum</i>	Mountain maple
Érable de Norvège	<i>Acer saccharum</i>	Sugar maple
Érable rouge	<i>Acer platanoides</i>	Norway maple
Faucon pèlerin	<i>Acer saccharinum</i>	Red maple
Frêne d'Amérique (Frêne blanc)	<i>Falco peregrinus</i>	Peregrine falcon
Garrot d'Islande	<i>Fraxinus americana</i>	White ash
Gélinotte huppée	<i>Bucephala islandica</i>	Barrow's goldeneye
Grand héron	<i>Bonasa umbellus</i>	Ruffed grouse
Grive de Bicknell	<i>Ardea herodias</i>	Blue heron
Hêtre à grandes feuilles	<i>Catharus bicknelli</i>	Bicknell's thrush
If du Canada	<i>Fagus grandifolia</i>	American beech
	<i>Taxus canadensis</i>	Ground hemlock (Eastern yew)

Annexe 6 (suite)

Nom français

Lièvre d'Amérique
 Livrée des forêts
 Longicorne asiatique
 Loup gris
 Martre d'Amérique
 Matsutaké
 Mélèze laricin
 Morille
 Nerprun bourdaine
 Noyer cendré
 Omble chevalier d'eau douce
 Omble fontaine
 Orignal
 Orme d'Amérique
 Orme de Thomas (Orme liège)
 Ostryer de Virginie
 Ouananiche
 Ours noir
 Peuplier faux-tremble
 Perdrix grise
 Phragmite (roseau commun)
 Pin blanc
 Pin gris
 Pin rouge
 Pleurote
 Pruche du Canada
 Pygargue à tête blanche
 Rat musqué
 Salamandre à quatre orteils
 Salamandre pourpre

 Salamandre sombre des montagnes
 Salamandre sombre du Nord
 Sapin baumier
 Saule
 Tétrás du Canada
 Thuya occidentale
 Tilleul d'Amérique
 Tordeuse des bourgeons de l'épinette
 Tortue des bois
 Touladi (Truite grise, Truite de lac, Omble gris)

Nom latin

Lepus americanus
Malacosoma disstria Hbn.
Anoplophora glabripennis
Canis lupus
Martes americana
Tricholoma ponderosa
Larix laricina
Morchella spp.
Frangula alnus Mill.
Juglans cinerea
Salvelinus alpinus alpinus
Salvelinus fontinalis
Alces americanus
Ulmus americana
Ulmus thomasil
Ostrya virginiana
Salmo salar
Ursus americanus
Populus tremuloides
Perdix perdix
Phragmites australis
Pinus strobus
Pinus banksiana
Pinus resinosa
Pleurotus ostreatus
Tsuga canadensis
Haliaeetus leucocephalus
Ondatra zibethicus
Hemidactylium scutatum
Gyrinophilus porphyriticus porphyriticus
Desmognathus ochrophaeus
Desmognathus fuscus
Abies balsamea
Salix spp.
Falciipennis canadensis
Thuja occidentalis
Tilia americana
Choristoneura fumiferana Clem.

Glyptemys insculpta
Salvelinus namaycush

Nom anglais

Snowshoe hare
 Forest tent caterpillar
 Asian long-horned beetle
 Grey wolf
 American marten
 Matsutake
 Tamarack
 Morel
 Glossy buckthorn
 Butternut
 Arctic char
 Brook charr
 Moose
 White elm
 Rock elm
 Ironwood
 Landlocked Atlantic salmon
 Black bear
 Trembling aspen
 Grey partridge
 Reed
 Eastern white pine
 Jack pine
 Red pine
 Oyster mushroom
 Eastern hemlock
 Bald eagle
 Muskrat
 Four-toed salamander
 Spring salamander

 Mountain dusky salamander
 Northern dusky salamander
 Balsam fir
 Willow
 Spruce grouse
 Eastern white-cedar
 Basswood.
 Spruce budworm

 Wood turtle
 Lake Trout